

# USBTG7 - Technologie de l'aménagement et de la finition

## Présentation

### Prérequis

**Public concerné :** Professionnels du BTP et de l'architecture

**Niveau :** L3

**Diplôme prérequis :** BAC+2 Génie civil

### Objectifs pédagogiques

Former les compagnons à la conception et au dimensionnement des espaces intérieurs

### Compétences

- Concevoir les aménagements et les finitions
- Prescrire et dimensionner les solutions constructives

## Programme

### Contenu

## Principes architecturaux en aménagement et finition

Pour chaque type d'ouvrage, on étudiera les styles architecturaux et les règles d'aménagement des différents espaces intérieurs :

- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Bureaux
- Commerces

## Solutions constructives en aménagement et finition

Pour chaque type d'ouvrage, on étudiera avec le regard du projeteur :

- Les exemples de construction
- Les règles de conception
- Les règles de prédimensionnement
- Les textes réglementaires
- L'identification des phénomènes mécaniques et physiques
- Les dispositions constructives
- Les éléments de prescription
- Le plan de principe

Liste des ouvrages :

- Déconstruction des aménagements intérieurs
- Cloisons
- Doublages intérieurs
- Menuiseries intérieures
- Plafonds et faux plafonds
- Faux planchers
- Préparation des supports
- Revêtements de murs intérieurs
- Revêtements de sol

Mis à jour le 07-04-2023



**Code : USBTG7**

Unité spécifique de type cours

6 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

**Contact national :**

Chaire de BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

Said Masaoudi

[said.masaoudi@lecnam.net](mailto:said.masaoudi@lecnam.net)

- Mobilier
- Décoration

*Les outils informatiques sont abordés dans l'UE BAT018*

## Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final
- Mémoire
- Projet(s)

## Description des modalités de validation

**Première session** : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US

**Seconde session** : Selon le règlement spécifique de la formation en alternance